

<http://www.cpalb.fr/mise-au-point-sur-les-accidents>

Mise au point sur les accidents



Date de mise en ligne : lundi 20 mai 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Une plongée en lac se prépare.

Article paru dans le Dauphiné libéré du samedi 30 juillet 2005.

CHAMBÉRY. Après les deux accidents mortels au "tombant" de Châtillon, le comité départemental de plongée de Savoie en appelle à la prudence élémentaire.

Deux accidents mortels de plongée sur un même site à quinze jours d'intervalle ne peuvent pas laisser sans réaction. Ceux du "tombant" de Châtillon, au nord du lac du Bourget, à Chindrieux, samedi dernier et le 9 juillet, font appeler à la prudence le comité départemental de plongée de Savoie. Le site de Châtillon est idéal, rêvé pour sa facilité d'accès, sa configuration, son intérêt. Mais, le "tombant" n'est pas un site pour débutants, c'est un site pour plongeurs en lac confirmés » expliquent, hier, Dominique Picard, président, et Frédéric Rousseau, moniteur. Obscurité, visibilité variable, froid, "tombants" verticaux sont des facteurs propres à la plongée en lac auxquels ne s'attendent pas forcément des sportifs, même expérimentés, qui n'ont pas l'habitude de cette pratique spécifique.

« Le froid, 9° à dix mètres, 7° à quarante, peuvent surprendre. Le risque de givrage du détendeur et son blocage ne sont pas forcément connus. Pas plus que le protocole de secours pour surmonter ce problème. La visibilité qui varie avec une différence comme, dans les phares d'une voiture, la vision sur la route entre une nuit claire et une nuit de chute de neige. Une plongée en lac ne s'improvise pas, elle se prépare. Plutôt que de s'aventurer, il vaut mieux que les personnes intéressées viennent s'appuyer sur les clubs existants, ravis de les accueillir et les conseiller »

La connaissance et le matériel doivent être appropriés et éprouvés, La plongée règlementée dans le lac impose également des contraintes. Les clubs locaux le savent bien puisque depuis de nombreuses années la prévention de ces accidents, l'enseignement et le respect des règles de sécurité sont scrupuleusement organisés et suivis. « Nous prenons les précautions, nous faisons ce qu'il faut, pour tendre vers le risque le plus bas ».

A l'intention des non-initiés, le comité départemental distribue des plaquettes pour l'information des candidats à la plongée en lac dans les offices du tourisme du secteur, des panneaux ont été installés qui ne sont plus tous tout à fait lisibles mais l'effort a été entrepris.

Cela dit, les weekends de grand soleil, comme ceux-ci, le site de Châtillon peut voir passer jusqu'à une centaine de plongeurs par jour. Statistiquement, le risque est donc plus fort l à qu'ailleurs. D'autant plus que le "tombant" et sa profondeur de 62 mètres, si proche de sites "faciles" exerce, paraît-il, un attrait magnétique. D'autant plus que le lieu est réputé et fréquenté par beaucoup de plongeurs extérieurs qui, malheureusement, constituent les victimes premières de ces accidents.

A Hélène Petit, moniteur fédéral, appartient la conclusion pour dire que l'infortune de quelques uns, aux conséquences tragiques, ne traduit pas les habitudes de tous. « Aucune plongée ne s'improvise l'accès à la profondeur nécessite une pratique courante, la maîtrise de soi reste une clé de la sécurité de tous et l'humilité est une qualité requise pour bien plonger ! La plongée est une activité à risque qu'il ne faudrait pas diaboliser car elle nous apporte à nous, les pratiquants du lac, des bonheurs rares. »

F.C